Réception par le préfet : 15/10/2022



DELIBERATION DU CONSEIL MUNCIPAL DU 12 OCTOBRE 2022 2022/094

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi douze octobre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé 29
Nombre de conseillers en Exercice 28
Nombre de conseillers
Présents 23
Nombre de votants 26

Etaient présents: Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent GIRARD, M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, Mme Céline BERTHO, M. Cédric ORDUREAU, M. Yannick DANIEL M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, Mme Michelle GUILLEUX, Mme Huguette ROSIER.

Absent(e)s excusé(e)s: M. Romain LAUNAY (pouvoir à Mme Cécilia DRÉNO), Mme Jeanne DELASSUS (pouvoir à M. Alain FOURNIER), Mme Irène AMATO (pouvoir à Mme Françoise CHAMPION), M. Laurent LELIEVRE, M. Denis SEBILO

<u>Secrétaires de séances :</u> Mme C. BERTHO, Mme M.GUILLEUX

SITE DE L'ESPACE CULTUREL FRANCOIS MITTERRAND - NOUVELLES DENOMINATIONS

Rapporteur: Marie-Renée BIZET

Madame Marie-Renée BIZET informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder à certains ajustements dans les dénominations des salles et espaces publics au niveau de l'Espace culturel François Mitterrand (site de l'ancien presbytère). Il importe de repenser le complexe dans sa totalité en préservant son identité culturelle globale. Ces ajustements sont destinés à favoriser une meilleure identification par le public et à permettre également d'éviter toute confusion avec l'« espace culturel » appelé à ouvrir très prochainement ses portes au sein du Centre E. Leclerc.

La Commission « Culture, Tourisme et Patrimoine » propose :

- Que l'« Espace culturel François MITTERRAND » soit désormais nommé « Centre culturel François MITTERRAND »
- Qu'il soit créé, au cœur de l'équipement, la « Médiathèque François MITTERRAND »
- Que la salle d'animation / exposition jusqu'alors dénommée « Le Patio » soit désormais nommée « Salle Camille CLAUDEL »
- Que la petite salle de réunion (aujourd'hui salle annexe du Patio) soit désormais nommée « Salle Jules PARESSANT »
- Que la cour intérieure de l'ancien presbytère soit désormais nommée « Le Patio »
- Que « Le Jardin » (bordant l'aile de l'ancien presbytère, côté Place Jean de la Mennais) soit désormais explicitement nommé
- Que « Le Parvis » (sur lequel ouvre l'actuel Espace culturel, côté Place Jean de la Mennais) soit désormais explicitement nommé

VU l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Culture, Tourisme et Patrimoine réunie en séance les 2 mars et 1^{er} juin 2022

Le Conseil municipal, <u>par 20 voix POUR et 6 ABSTENTIONS</u> (P-L. PHILIPPE, M.GUILLEUX, H. ROSIER, A. COURJAL, F.LEPY, C.LIEGE) **DÉCIDE**:

- ◆ DE PROCEDER AUX MODIFICATIONS ET CREATIONS DE DENOMINATIONS suivant le détail présenté ci-dessus ;
- ◆ D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à signer tous les documents administratifs relatifs à ces dénominations.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu De la réception en Préfecture, le 15 octobre 2022 Et de la publication, le 19 octobre 2022 Pour extrait certifié conforme La Maire,

Christelle CHASSE